

L'Action **POPULAIRE** 1970

„JUSTICE ME GUIDE”

L'HEBDOMADAIRE PREFERE DES FAMILLES DU COMTE

58e année — No 18

Joliette, le mercredi 6 mai 1970

Deux cahiers 15 cents

Inondation à St-Michel-des-Saints



Page 2 — Répartition du vote par municipalité

Page 4 — Gagnants du concours “Vos prédictions”

Croix-Rouge section 168

Je désire vous rappeler que la campagne de souscription en faveur des oeuvres de la Croix Rouge fera appel à votre générosité, dimanche le 10 mai 1970. Nous comptons sur vous pour assister en cas de nécessité la population de votre section en premier lieu. Cependant nous savons que la Croix-Rouge oeuvre partout dans le monde. Dans notre local des bénévoles travaillent afin que la société puisse secourir les petits Vietnamiens. Et nous savons aussi qu'elle est venue au secours des québécois à plusieurs reprises. La Croix-Rouge offre un service de dépanage tout à fait gratuit. Pour réaliser ses buts elle a besoin de vous tous. Petites offrandes ou contribution importante serviront la même bonne cause: le soulagement de la misère.

Merci à l'avance de la réception que vous ferez à nos bénévoles.

Mme Dollard Blanchard,
sec. section 168.

**L'Action populaire
est maintenant vendu
dans tous les
kiosques à journaux**

L'Action populaire (1970) Enr.

72 nord, Place Bourget
Joliette
C.P. 50 753-7530-39

Publié par
Les Editions Joliette Ltée

Rédaction:
Marcel Paradis, dir.
Colette Duhaime

Publicité:
J. Normand Blais

Secrétaire:
Mme Diane Bayeur

Photographe:
Léon Savard

Caricaturiste:
Réjean Contré

Imprimé aux ateliers
de l'Imprimerie Nationale
585 sud, rue Saint-Pierre,
Joliette

Courrier de 2e classe

Enregistrement no 0161

Dépôt légal: Bibliothèque
nationale du Québec

MEMBRE



HEBDOS DU CANADA



MEMBRE

Répartition du vote par municipalité

N.D.L.R. — Ce tableau donne les résultats officiels et définitifs partout dans le comté de Joliette. On y trouvera en regard de chaque municipalité le nombre d'électeurs inscrits, le nombre de votes valides (personnes ayant effectivement voté) et le nombre de bulletins rejetés. Dans une deuxième partie, on y trouvera le nombre de voix obtenues par chaque candidat, de même que la majorité obtenue par un ou l'autre des candidats. Voici d'abord la répartition du vote selon le secteur urbain ou rural.

Municipalité	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votes valides	Bulletins rejetés	Landry	Neveu	Quenneville	Roy	Majorité sur le plus près
Cité de Joliette Polls 1 à 65	13021	11507	201	3183	331	5160	2833	Quenneville: 1977
St-Charles-Borromée Polls 66A à 72B	2294	2004	30	652	102	689	396	Quenneville: 37
Notre-Dame-des-Prairies Polls 74 à 85B	2524	2290	14	674	98	938	580	Quenneville: 264
Village St-Pierre Poll 73	207	189	2	55	6	71	57	Quenneville: 14
St-Thomas Polls 86 à 92	1236	1103	3	284	48	344	427	Roy: 83
Ste-Elisabeth Polls 93 à 98	959	836	7	195	54	336	251	Quenneville: 85
Notre-Dame-de-Lourdes Polls 99-100	522	454	8	158	15	147	134	Landry: 11
St-Félix-de-Valois Polls 101 à 109	2043	1757	38	541	134	610	472	Quenneville: 69
St-Cléophas Poll 110	193	167	1	56	4	51	56	Landry - Roy: 5
St-Jean-de-Matha Polls 111 à 114	1023	836	7	175	44	289	328	Roy: 39
Ste-Mélanie Polls 115 à 118	583	496	2	112	8	143	233	Roy: 90
St-Ambroise Polls 119 à 123	954	843	6	256	56	255	276	Roy: 20
Ste-Marcelline Polls 124-125	301	253	3	68	17	77	91	Roy: 14
St-Alphonse Polls 126-127	529	444	0	90	9	167	178	Roy: 11
Ste-Béatrix Polls 128 à 130	452	375	1	89	11	135	140	Roy: 5
Ste-Emélie Polls 131 à 134	656	555	0	104	13	166	272	Roy: 106
St-Côme Polls 135A à 138	784	672	19	30	59	280	303	Roy: 23
St-Paul de Joliette Polls 139 à 143	1230	1062	8	309	68	463	222	Quenneville: 154
Village Crabtree Polls 144 à 148	1001	922	21	225	13	403	281	Quenneville: 122
Paroisse Crabtree Polls 149 à 150	409	367	4	89	12	153	113	Quenneville: 40
St-Guillaume nord Poll 151	72	58	2	3	4	19	32	Roy: 13
Bureau provisoire		82	0	28	1	33	19	Quenneville: 5
Total	30993	27272	377	7376	1107	10929	7694	Quenneville: 3235

	LANDRY	NEVEU	QUENNEVILLE	ROY
URBAIN	4509	531	6787	3809
RURAL	2867	576	4142	3885
TOTAL	7376	1107	10929	7694



Louis Desrochers & Fils Ltée

"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"

TEL. 753-4242

537, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, QUE.

L'Action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"

- 1970 -

PHARMACIE LANDRY

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE LA REGION

Ouvert jusqu'à **MINUIT**

Dimanche jusqu'à 9 heures p.m.

Tél. 753-7557

58e année — No 18

Joliette, le mercredi 6 mai 1970

Le départ du journaliste Millette

Québec-Presse ne dit pas toute la vérité

— Gilles Monette, président de l'Ass. des Journalistes Lanaudière-Laurentides

JOLIETTE — C'est le commentaire qu'a formulé le président de l'A.P.J.L.Q. (Associés de Lanaudière-Laurentides du Québec), M. Gilles Monette, en prenant connaissance de l'entre-filet publié dans l'hebdo "QUEBEC-PRESSE", dans sa livraison du 3 mai '70 en page 6-A sous la rubrique QUEBEC-PARTOUT et sous la signature du journaliste Maurice-L. Roy.

L'article indiquait que le président de l'association, M. Gilles Monette, s'était opposé à la convocation d'une réunion d'urgence de l'A.P.J.L.Q. pour examiner le cas du journaliste Michel Millette, congédié du journal L'ACTION POPULAIRE pour avoir commis un éditorial favorable au Parti Québécois.

Dans le communiqué remis aux journaux au début de la semaine, M. Monette, qui avait obtenu un congé de son employeur pour agir à titre de directeur des relations publiques du candidat libéral, le docteur Robert Quenneville, précise que s'il s'est objecté, il y a quinze jours, à la tenue d'une réunion d'urgence pour statuer sur le cas de Millette, il y a deux raisons fondamentales. D'abord, parce qu'en vertu des statuts et règlements de l'Association qu'il préside, une assemblée générale spéciale ne peut être convoquée qu'à la suite d'une requête écrite formulée par au moins cinq (5) membres en règle de l'A.P.J.L.Q. Deuxièmement, toujours selon les règlements de l'organisme, l'Exécutif est obligé de tenir cette réunion d'urgence dans les 30 (trente) jours suivant la réception de ladite requête. Or, cette requête n'est pas encore parvenue.

Le président de l'Association Professionnelle des Journalistes de Lanaudière-Laurentides déclare en outre qu'il n'a jamais refusé que la question soit débattue à une réunion régulière de l'organisme, soit au moment de l'assemblée générale qui dut être reportée au jeudi 7 mai en raison de la tenue des élections générales au Québec. Enfin, une autre précision, Gilles Monette indique dans le com-

munié qu'il a émis lundi que le journaliste Millette n'a pas encore demandé son adhésion à l'A.P.J.L.Q. bien qu'une invitation en bonne et due forme ait été faite au journaliste Millette, à une réunion de l'organisme tenue à Saint-Jérôme, au cours du mois de février dernier. Millette a préféré prendre un temps de réflexion avant de donner son adhésion à l'Association, geste qu'il n'a pas posé depuis.

M. Gilles Monette termine son communiqué en précisant que l'Association ne s'attardera

pas outre-mesure sur le cas de Millette, croyant sincèrement qu'il ne relèvera pas de l'autorité de l'organisme de statuer sur les questions patronales-ouvrières. Au surplus, l'Association n'est pas un syndicat, mais seulement une association professionnelle et qu'à ce titre, le journaliste Millette n'a qu'à s'interroger sur les raisons qui ont provoqué son renvoi du journal L'ACTION POPULAIRE.

Le président de l'Association professionnelle considère cet incident comme clos.

Gilles Monette

Inondation à Saint-Michel

Saint-Michel-des-Saints, petite ville du comté de Berthier, a vécu quelques jours d'angoisse.

En effet, la fonte des neiges ainsi que les dernières pluies ont fait déborder le réservoir Mattawin. L'eau passait à grands flots par dessus le barrage Duvasseur.

Même si durant la nuit de samedi à dimanche l'on craignait que l'eau, en passant par dessus le barrage, ronge le terrain de chaque côté du barrage, lequel aurait alors cédé à l'érosion, les habitants de la

petite municipalité de Saint-Michel-des-Saints, ne songeaient nullement à quitter les lieux. Ils semblaient prendre cet incident avec le plus grand optimisme. Ce n'est pourtant pas une question d'habitude puisque telle inondation ne s'est produite depuis plus de trente ans. A chaque printemps l'eau monte mais jamais de façon si gigantesque. Cette crue disproportionnée des eaux de la rivière Mattawin affecta directement les autres cours d'eau de la région (Rivière Noire, L'Assomption).



● LES GENS HABITANT L'IMMEDIAT des rivières Noire ou l'Assomption, ont été eux aussi, rudement éprouvés par la crue des eaux de la rivière Mattawin et de son réservoir.

Saint-Michel-des-Saints baignait, dimanche au matin, dans plus de quatre pieds d'eau à certains endroits. Malgré les équipes de sécurités dépêchées au barrage et de la présence

du service de la protection civile, on craignait le bri du barrage de la Consolidated Bathurst.

Si Saint-Michel-des-Saints a fortement été touché par les



● LES PETITS PONTONS menant aux nombreux chalets sur les rivières de la région ont eu à résister contre un courant très violent. Certains n'ont pu résister à la débâcle.

eaux, d'autres villes, telles que Sainte-Émélie-de-l'Énergie et Saint-Côme, avoisinantes aux rivières l'Assomption et rivière Noire, furent également éprouvées.

Une rumeur voulant que l'inondation n'ait pas seulement été le fait de la fonte des neiges, circulait dimanche. En effet, certains prétendaient que

les responsables du barrage auraient trop tardés à ouvrir les vannes de stabilisation des eaux. Est-ce là vérité ou pure imagination? je ne saurais vous le dire. Chose certaine, c'est que la ville de Saint-Michel-des-Saints aura à essayer de lourds dégâts après le retrait des eaux.



● L'EAU ATTEIGNAIT à certains endroits plus de quatre pieds.

Le lac Maskinongé

Assainir les eaux, c'est possible

Le volumineux rapport du Ministère de la Santé — Service du Génie Sanitaire, au sujet de la qualité des eaux du lac Maskinongé, a fait l'objet d'un atelier d'étude à St-Gabriel, jeudi soir, le 23 avril 1970.

En effet des représentants des conseils municipaux de Ville St-Gabriel, St-Damien de Brandon, St-Charles de Mandeville et de St-Gabriel Paroisse ont passé une soirée en compagnie de deux fonctionnaires du Ministère de la Santé et des représentants du comité "épuration des eaux" du C.E.R. LANAUDIERE.

M. Robert Tétreault, du Service du Génie Sanitaire a d'abord décrit comment l'étude avait été effectuée après quoi, il a abordé les points saillants des résultats obtenus.

Après les efforts déployés, depuis quelques années, la dernière manche de l'opération "assainissement" vient de commencer, puisque les maires et les échevins présents sont décidés d'atteindre, en collaboration avec les centaines de propriétaires, l'objectif de rendre le lac Maskinongé de Catégorie "A".

Editorial

Marcel-B. Paradis

Rien n'est réglé, en somme...

Les analyses sont abondantes depuis le dernier scrutin provincial. Les conclusions sont aussi diverses. Elles sont teintées par les opinions des analystes, par leurs tendances, par leurs profonds désirs très souvent. Les analyses assises sur une stricte objectivité et une étude réellement approfondie des résultats ne sont pas la majorité.

La maison de courtage Lafferty Harwood & Co., de Montréal se félicite, au lendemain de la victoire fédéraliste du parti libéral, d'avoir suggéré à ses clients — dont un certain nombre ont effectivement suivi le conseil — de déménager leurs valeurs en Ontario ou ailleurs. Cette action aurait semé un grain de sagesse dans l'électorat. C'est une analyse!

Des personnages importants aussi bien que certains groupes, tant de la province que du voisinage, se réjouissent de la prise de position des Québécois. Pour eux aussi plus de problèmes.

Les commentaires des journaux de langue anglaise sont plus variés de façon générale. Un certain nombre d'éditorialistes se sentent heureux mais tous ne sont pas idylliques. Ils constatent un répit. La brisure semble évitée pour le moment. Ils croient que le vote du 29 est une deuxième chance, chance qu'il faudra mettre à profit. Pour eux ce ne sera qu'une échéance retardée si tout le pays ne fait pas l'effort requis.

Et ceux-ci ont sans doute raison.

Les quotidiens, depuis jeudi dernier, ont fait une autopsie très poussée de la journée de mercredi. Toutes les analyses sérieuses les plus objectives faites sans partisanerie ni parti pris s'accordent pour reconnaître que rien n'est réglé sur le plan constitutionnel. Nous ne reprendrons pas la dissémination du vote donné, nous ne voulons pas revenir sur les causes, ni immédiates ni lointaines. Nous pensons surtout explorer la situation telle qu'elle se présente.

Le fait principal, le grand fait, le premier en importance, c'est la majorité absolue du parti par le nombre de ses sièges en chambre. Le nouveau gouvernement pourra travailler à l'aise. Il ne sera pas hanté par l'incertitude des votes. En tête de peloton, la piste lui est ouverte, l'obstruction n'apparaît pas à l'horizon. Malgré la présence des obstacles inévitables, mais obstacles connus du parcours.

Deuxième fait d'importance majeur, le gouvernement fort de son nombre en chambre, n'a cependant pas reçu le consensus de l'électorat. Il reste minoritaire quand au nombre des voix reçues. Cette situation a un sens; elle prouve que la politique nouvelle

ne pourra faire abstraction des idées qui se sont exprimées, parallèlement ou négativement, lors de l'élection.

Autre constatation, non négligeable, et qu'il serait maladroit d'oublier, c'est le caractère protestataire d'une bonne proportion du suffrage exprimé.

Que la force du parti libéral à l'Assemblée nationale lui fasse oublier les deux autres faits, la crise constitutionnelle retrouvera toute son acuité, peu importe les succès que pourrait remporter la politique économique du gouvernement.

Redresser l'état de l'économie provinciale ne sera pas une sinécure. La disparition d'un état d'incertitude devenu maladif pourra sans doute favoriser une certaine reprise. Une attitude concertée et bien définie du gouvernement sur l'avenir politique de la province pourra rétablir la confiance et chasser la peur. Il n'en reste pas moins que la régression, pour n'être pas aussi mauvaise ailleurs qu'ici, frappe le reste du pays et même l'Amérique du Nord. Enrayer la crise ne sera peut-être pas possible; du moins on ne le réussira pas au degré prévu. A cause du contexte existant, le gouvernement ne pourra pas être logiquement tenu responsable de faillite partielle. Mais, généralement, l'électeur ne s'arrête qu'aux résultats sans trop analyser les causes. Et le mécontentement aidant...

Un jour ou l'autre, presque inéluctablement, même dans l'euphorie d'une relance économique, la question constitutionnelle resurgira. Celle-ci, en effet, dépasse le plan des budgets et des répartitions d'impôts. Elle conditionne les rapports sociaux, psychologiques, humains des citoyens du pays. Il est vain de croire que les ententes sur le partage de l'assiette fiscale peuvent éliminer les frictions.

Le gouvernement qui prend les rênes doit prévoir le coup.

Admettons que la majorité des gens croient au fédéralisme. Par conviction, penser que ce mode de gouvernement est assez souple pour permettre à des entités humaines différentes de vivre harmonieusement et efficacement ensemble.

Ceci n'est possible qu'en fédéralisme vrai, authentique. Fini des monstruosité, des statuts particuliers, des fédéralismes coopératifs, des fédéralismes de négociations. Fini de jouer sur les mots et de dénaturer les idées comme les faits.

Si le nouveau gouvernement veut éliminer l'échéance qu'une deuxième chance ratée ne manquerait pas de ramener, il doit inévitablement inscrire en priorité la solution définitive du qui-proquo constitutionnel à son programme.

A partir d'une définition du Canadien-français, même s'il devient nécessaire de repenser et de rédiger entièrement notre constitution, la situation doit être éclairée et normalisée.

Nos gouvernants ont la tâche, en même temps, d'assurer la stabilité économique et la stabilité politique.



Vendredi le 24 avril à 16 heures avait lieu sur les Grandes Orgues de la Basilique de l'Oratoire St-Joseph, un récital d'orgue donné par M. Jacques Desroches, étudiant au Conservatoire de Musique de la Province en vue de l'obtention d'un diplôme de Maîtrise. M. Desroches a obtenu un premier prix, ce qui lui permettra une bourse du Ministère des Affaires Culturelles pour un séjour de deux années d'étude en Europe. Jacques prévoit son départ pour l'été 1971. D'ici là, il continuera à donner ses cours de piano et d'orgue au CEGEP de Joliette où il est professeur depuis déjà 3 ans. En juin, il participera au concours du Prix d'Europe 70. Nous lui offrons nos plus sincères félicitations. De la part de ses parents et amis.

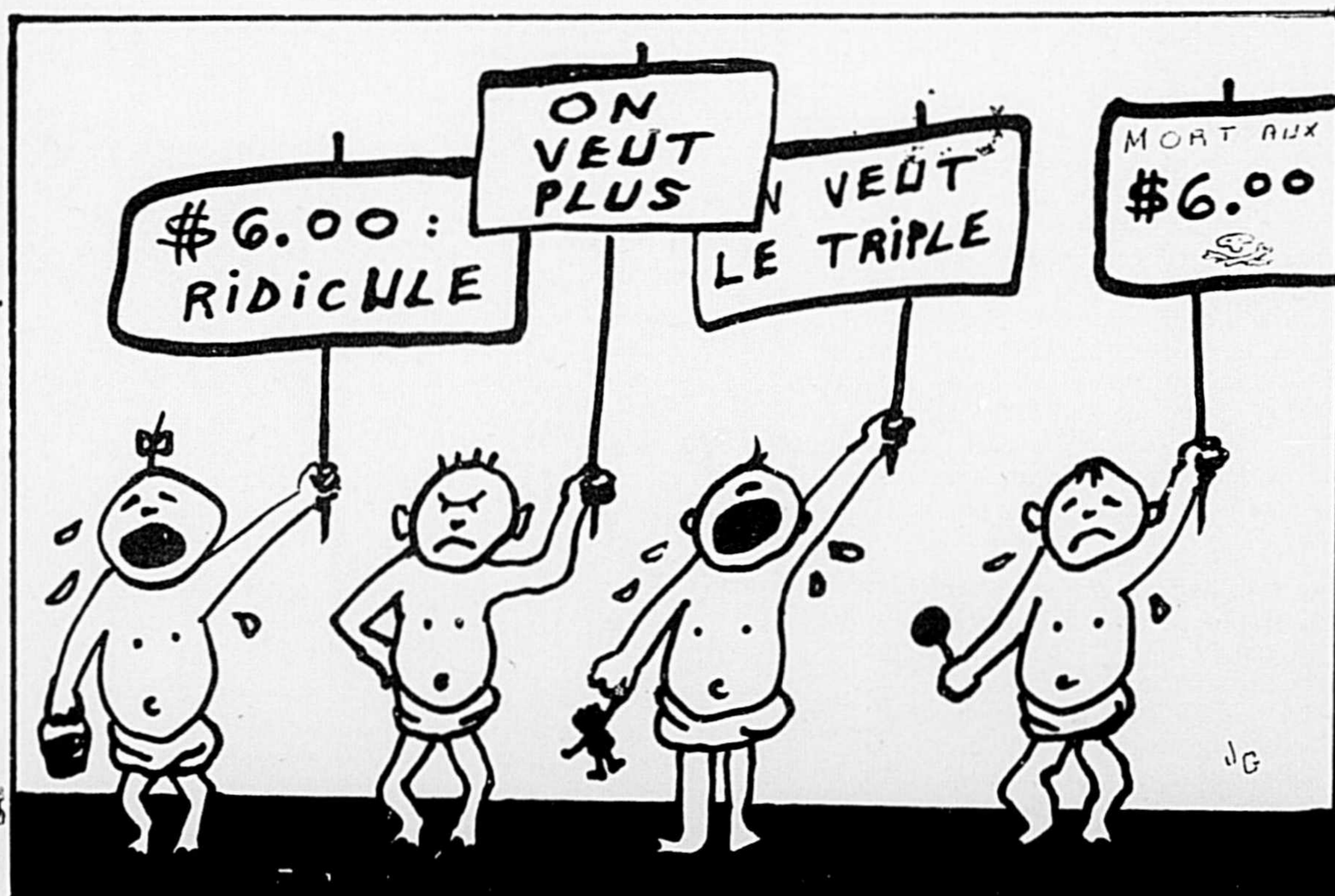
Lire en page 4 la liste des gagnants du concours Vos Prédiction

Mme C. Allard, C.P. 400, à Joliette, est l'une de nos quatre gagnants au concours: Vos prédictions. Elle se mérite le premier prix, soit la somme de \$25.00.

Mme Rolland Forget, domiciliée au 2475 de la rue Principale, à Sainte-Elisabeth, dans le comté de Joliette, se voit attribuer un deuxième prix. C'est-à-dire un montant de

\$15.00.

Deux prix de \$5.00, prix de consolation ont été accordés à Mme Thérèse Bacon, du 110 de la rue Gaspard, app. 5, à Joliette, et à M. Denis Gariépy, de Saint-Roch de l'Assomption, dans le comté de L'Assomption. Félicitations à tous.



L'ALLOCATION FAMILIALE

Joliette

Le procès du naturopathe Paquette se poursuit

Après plus d'une semaine, le procès de Guy Paquette, naturopathe, accusé d'avoir par négligence criminelle causé la mort de Henri-Paul Gosselin, contracteur de 31 ans, n'est pas encore terminé.

Rappelons l'affaire en bref. Le 31 octobre dernier, Henri-Paul Gosselin, après un jeûne prolongé d'environ un mois, mourait dans une maison hygiéniste tenue par M. Guy Paquette, naturopathe, à Saint-Didace. C'est à la suite de cette mort qu'une accusation de négligence criminelle fut portée contre Guy Paquette.

Jusqu'à vendredi avant-midi, seule la défense avait pu présenter des témoins dans cette affaire. Il serait beaucoup trop ardu de rapporter ici tous les témoignages. Je me contenterai donc de sortir les grands points qui ressortent de ces témoignages.

Henri-Paul Gosselin, lors de son entrée à la maison de Saint-Didace, avait commencé une cure d'eau depuis déjà dix-huit jours. Il s'était rendu à

cette maison, parce qu'il avait besoin de calme et de repos, calme qu'il ne pouvait pas trouver chez lui, à cause de ses trois enfants.

M. Gosselin avait entrepris cette cure pour se désintoxiquer. Il avait beaucoup de difficulté à digérer ses aliments tant solides que liquides. Lors de son entrée à la maison hygiéniste, il souffrait d'étourdissements et de douleurs au bras gauche. Vers la fin de son jeûne qui ne consistait à ne prendre que de l'eau, Henri-Paul Gosselin avait beaucoup de difficulté avec ses yeux, il ne voyait presque plus.

JOURNÉE DE LA MORT

A partir du témoignage d'un jeune homme de 21 ans, François Gélinos, qui travaillait au domaine de Saint-Didace, en qualité d'homme à tout faire, nous essaierons de reconstituer ce que la victime a fait le jour de sa mort.

Au début de l'après-midi du 31 octobre, M. Guy Paquette avait mis des compresses sur le bas ventre de Gosselin, disant que ce dernier avait la prostate bloquée.

Après la visite que madame Gosselin avait fait à son mari dans ce même après-midi, Guy

Paquette aurait placé une lumière rouge au pied du lit du malade, pour faire de la chaleur sur le ventre de Gosselin qui était très gonflé.

Au cours de cette journée du 31 octobre, Guy Paquette aurait refusé l'entrée de la chambre de Gosselin aux pensionnaires du domaine.

Quand les parents de Gosselin sont arrivés, M. Paquette les a fait passer dans une salle et les a fait attendre. Il n'y avait personne à ce moment dans la chambre du malade.

Vers sept heures, tout juste après le départ des parents de Gosselin, Guy Paquette serait

aurait alors appelé la Sûreté à ce moment mangeait dans la cafétéria, en lui disant : "Viens, j'ai besoin d'aide".

A leur arrivée dans la chambre, Gosselin était étendu sur le lit et semblait très mal en point. Paquette aurait alors émis des sanglots nerveux.

Paquette aurait alors appelé le Dr Marcel Roy. Ce dernier arrivé sur les lieux quelques dix minutes plus tard a constaté le décès de Gosselin. Il aurait alors appelé la sûreté du Québec qui a immédiatement ouvert une enquête sur la mort de Henri-Paul Gosselin. Colette Duhaime.

Assemblée générale de la Caisse populaire de St-Pierre de Joliette

La Caisse populaire Saint-Pierre de Joliette présentera son 26e rapport annuel mardi le 12 mai 1970 au sous-sol de l'église Saint-Pierre à 8 heures p.m. Des prix de présence seront au programme pour les membres de la Caisse populaire Saint-Pierre. Cordiale invitation.

Votre Caisse populaire a de nouveau cette année fait des progrès. Grâce à la coopération des membres et des nouveaux membres qui se sont joints à la Caisse, l'actif se chiffrait à \$3,509,000.00 au 28 février 1970, soit une augmentation de \$411,000.00.

Les commissaires de Crédit ont étudié près de 800 demandes d'emprunt comparative-ment à 735 l'an dernier. Le montant total versé pour ces prêts se chiffre à \$1,038,000.00 soit \$320,000.00 de plus versé aux membres. A remarquer sous la rubrique "prêt pour achat de propriété", cette dernière est la plus élevée pour cette année avec une augmentation de \$200,000.00 sur l'an dernier. "Achat d'automobile" a pris encore de l'ampleur avec une augmentation de \$55,000.00 pour un montant total de prêt-auto de \$230,860.00.

A cette étape de la 26e année, il y a lieu de réaliser quel instrument puissant nous avons maintenant à notre disposition. Il faudra donc continuer cet appui généreux à votre Caisse populaire et même l'augmenter, car les besoins se font plus nombreux.

Ensemble, réalisons pleinement notre devise : "S'unir pour servir". Gabriel Johnson, gérant.

DEVENEZ UNE NOUVELLE "VOUS" chez

Trim-A-way

Faites comme Michelle Richard, Danielle Ouimet et des centaines d'autres, perdez des pouces en trop

SANS: DIETE
MEDICAMENTS
BAIN DE VAPEUR
COURBATURES
EXERCICES PHYSIQUES



SALON

Trim-A-way

753, Notre-Dame

Tél. 759-0451

Joliette

Pour dames ou messieurs

SUR RENDEZ-VOUS
Heures d'affaires: de 10 a.m. à 9 p.m. — Samedi de 10 a.m. à 2 p.m.

Orientation et science

On connaît l'importance accordée aux mathématiques et aux sciences dans les programmes d'études actuels. Sur le plan de la formation, les spécialistes nous précisent que ces matières développent l'intelligence logique et habitent à raisonner.

De plus, à l'ère de la technologie, qui est la nôtre, il est essentiel qu'un individu ait des connaissances de base en algèbre, en géométrie, en chimie, physique, biologie, etc... pour pouvoir comprendre les phénomènes qui l'entourent de même que les différents mécanismes ou instruments qu'il aura à rencontrer dans la vie courante.

Mais si au niveau des programmes d'études de culture générale (de secondaire 1 à secondaire III en particulier), les sciences exactes occupent une place si marquée, il en va de même au plan de la formation professionnelle.

Dans une chronique précédente il vous a été expliqué qu'après le secondaire III, la majorité des étudiants se dirigent vers le secondaire IV, option métier, alors que les autres étudiants continuent des études de culture générale en vue d'une orientation au collégial.

Or, la plupart des métiers exigent que l'étudiant ait inscrit des sciences à son programme de secondaire III. De même qu'un très grand nombre de ces spécialités demandent que, tout en apprenant son métier, le candidat continue à étudier les mathématiques en secondaire IV; exemple: l'électricité, l'entretien d'appareils électroniques, l'imprimerie, etc... Quelques métiers, surtout ceux des services comme cuisine professionnelle, secrétariat, dérogent à cette règle.

En ce qui concerne les étudiants qui poursuivent des études collégiales (CEGEP), c'est la même chose. La plupart des facultés universitaires (nous parlons ici des élèves qui ont opté au CEGEP pour le cours général les menant à l'université), exigent un profil de cours comportant, sinon des mathématiques et des sciences, du moins des mathématiques. Quant aux autres qui, au CEGEP, poursuivent des études de formation professionnelle (3 ans), les menant au marché du travail (cours technique), ils doivent s'astreindre à la même cédule. Parmi les soixante-dix (70) spécialités, une cinquantaine présentent un programme à base de mathématiques et de sciences. Une dizaine de spécialités exigent tout au moins des mathématiques. On constate qu'il en reste très peu n'entrant pas dans ce cadre des sciences exactes.

Il faut donc retenir de ceci les principes suivants:

1) si un individu réussit bien en mathématiques et en sciences, plusieurs débouchés lui sont accessibles

2) si un individu réussit très bien en mathématiques mais peu en sciences, le nom-

bre de débouchés diminue de moitié, sinon plus

3) un étudiant pas intéressé par les mathématiques et les sciences ou ne réussissant pas dans ces matières, se voit en présence d'un nombre de débouchés très limité.

Tout ceci s'explique par le fait que dans un processus de formation professionnelle, il

ne suffit pas de développer certaines habitudes ou un certain apprentissage. Il faut que l'individu comprenne le pourquoi des gestes qu'il pose et qu'il soit en mesure de recourir aux services de plus en plus nombreux que lui offre la science, tels que: l'électronique, l'informatique, les statistiques, la comptabilité, etc...

bec, et par Monsieur Robert Andras, ministre fédéral responsable de l'habitation.

Ce prêt est consenti par la Société d'habitation du Québec avec la participation financière de la Société centrale d'hypothèques et de Logement en vertu de l'entente conclue entre les deux gouvernements relativement aux programmes d'habitation entrepris dans la province de Québec, selon les termes de la Loi nationale sur l'habitation et de la Loi de la Société d'habitation du Québec.

Prêt de \$600,000.

QUEBEC — Un prêt de \$600,000. est consenti à la Commission scolaire régionale Lanaudière pour la construction d'un édifice destiné à loger des étudiants à Joliette.

Cette nouvelle a été communiquée par Monsieur Robert Lussier, ex-ministre des Affaires municipales et responsable de l'application de la Loi de la Société d'habitation du Qué-

Cinéma
Le plus chic
Tél. 756-6321

V É N U S

Joliette
QUE

**8 JOURS COMPLETS DEBUTANT VENDREDI LE 8 MAI
JUSQU'A VENDREDI LE 15 MAI INCLUS**

TA FEMME, CETTE INCONNUE

18 ANS
Adultes



3

ème
partie

COMPLÉMENT DE
PROGRAMME
**Alerte à la
DROGUE**

APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI LA DERNIÈRE PARTIE
DE LA SÉRIE DES FILMS DU DR. OSWALT KOLLE

Avec: Heidrun Kussin · Sonja Lindorf · Dieter Kaiser **EN COULEURS**

Sports admis au centre administratif national

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, annonce aujourd'hui que des associations nationales et sportives seront invitées à participer au nouveau centre administratif national d'Ottawa pour les sports et les loisirs. Le principe d'un centre administratif national et d'un système de priorité pour les sports ressort de la politique des sports au Canada qu'a présentée le Ministre, le 20 mars, à Ottawa. La présente déclaration a été faite à l'assemblée annuelle de l'Association olympique canadienne, à Montréal.

Le groupement se base sur trois critères. La nature de l'activité compte pour un maximum de cinq points. La participation, qui peut gagner à un sport jusqu'à 12 points, est divisée en trois catégories: participation de masse, participation de certains groupes, participation du public. Le potentiel de compétition se juge sur un maximum de 8 points. Depuis le 20 mars, un comité spécial, sous la présidence du Dr M. Yuhasz, président de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et les loisirs, a participé à l'amélioration du processus de sélection. Les membres de ce comité sont: M. Harold Wright, président de l'Association olympique canadienne, M. John J. Hunnis, président de la Fédération canadienne des sports amateurs, M. M. Desjardins, chroniqueur sportif, MM. John Pelech et Robert Bédard, membres du Conseil consultatif national sur la santé et le sport amateur et Mme May Brown, un ancien membre du C.N.A.

Voici les sports choisis: nativisme (plongeon, ballet aquatique et natation), badminton, baseball, ballon-panier, boxe, canotage, curling, cyclisme, hockey sur gazon (hommes et

femmes), gymnastique, rokey, patinage artistique, football, golf (hommes et femmes), crosse, aviron, voile, tir, ski, soccer, balle molle, tennis, athlétisme, ballon-volant, ski nautique et lutte.

Dans les associations nationales figurent la Fédération canadienne des sports amateurs, l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et les loisirs, l'Union athlétique intercollégiale du Canada, l'Association olympique canadienne et l'Association des parcs et des loisirs du Canada.

Dans certains cas, le directeur peut être responsable de plus d'un sport.

M. Munro fait remarquer que ces organismes pourront recevoir des locaux, une aide de secrétariat, des fournitures et des meubles de bureau et des services communs d'information, la totalité des frais de voyage aux assemblées annuelles et de direction, ainsi qu'aux championnats nationaux, 75% des frais de déplacement à certaines compétitions internationales et jusqu'à \$12,000, par année pour payer un directeur. Le Ministre insiste sur le fait que cette aide administrative ne sera accordée que si le siège de l'organisation est transféré au Centre administratif d'Ottawa.

Les sports suivants auront droit à une aide fédérale limitée, prélevée sur un fonds commun de \$100,000, et à une aide de secrétariat ainsi qu'à des fournitures de bureau du centre administratif: tir à l'arc, bobsleigh, quilles, cricket, escrime, ballie-au-mur, judo, karaté, bowling, luge, alpinisme, rallye pédestre, parachutisme, épitation, rugby, plongée autonome, vol à voile, squash, patinage le vitesse, balle au mur par équipe, water polo et haltérophilie.

Le Ministre fait remarquer que, dans tout processus de sélection, il y a des groupes plus avantagés que d'autres. "Cependant, sur la foi des conseils reçus et après sérieuse considération, je suis convaincu que cette étape est à la fois souhaitable et nécessaire dans le programme sportif à long terme du gouvernement fédéral", ajoute-t-il. Les sports du deuxième groupe pourront faire l'objet d'une reconsidération si des mémoires sont soumis à cet effet dès janvier 1971. La réévaluation dépendra, bien entendu, des ressources financières disponibles à ce moment.

Cette classification, selon le Ministre, ne signifie pas qu'on répartisse les sports en première et deuxième classe, mais simplement qu'on veut faire un meilleur usage des ressources disponibles.

M. Munro rappelle enfin que ces décisions résultent des propositions de diverses études faites par le gouvernement ou à l'extérieur pendant plus d'un an. Elles répondent au besoin d'une base administrative plus forte pour le sport amateur au Canada et à la nécessité de mieux utiliser les ressources financières présentement disponibles.

Discours prononcé par M. Quenneville au soir de son élection

Merci! Mille fois merci du témoignage que vous me faites, ce soir, en m'élisant député du comté de Joliette pour aller défendre vos intérêts à l'Assemblée Nationale. Je ne sais pas comment exprimer les sentiments que j'éprouve en ce grand jour de victoire, tellement l'émotion est grande. Mais je peux vous assurer d'une chose, c'est que ce n'est pas uniquement ma victoire, mais c'est surtout la victoire de notre équipe. VOTRE VICTOIRE! Cette valeureuse équipe d'hommes, de femmes, de jeunes filles et de jeunes gens, étudiants et travailleurs qui ont travaillé sans relâche, depuis plus d'un mois pour en arriver à cette réussite.

La victoire du parti libéral dans le comté de Joliette marque, ce soir, un tournant dans l'histoire politique du comté. C'est d'abord la preuve irréfutable que le travail d'équipe est encore le meilleur gage de victoire en ce qui concerne, militants libéraux, c'est surtout la preuve de l'unité au sein même du parti dans le comté de Joliette.

Je ne peux m'empêcher de remercier bien chaleureusement ceux qui ne militent pas dans les rangs du parti libéral et qui m'ont donné leur appui aujourd'hui. Nous les comptons par centaines. Ces citoyens du comté de Joliette ont mis de côté tout es-

prit partisan pour donner leur appui à l'un des membres de l'équipe de Robert Bourassa. Je les félicite de cette maturité politique dont le comté a fait preuve dans cette élection. Je vous félicite, électeurs et électrices du comté de Joliette pour avoir entendu la voie de la raison et du gros bon sens en faisant confiance à une équipe comme celle de Robert Bourassa qui croit indispensable de maintenir le Québec à l'intérieur de la Confédération pour relancer l'économie québécoise.

Avec Robert Bourassa, je crois que nous pourrions tous ensemble tirer le maximum de la Confédération, parce qu'à l'isolement, au repliement sur nous-même, Robert Bourassa propose plutôt une nouvelle approche du fédéralisme. Avec lui, vous pouvez être assurés que nous allons tirer le maximum de la Confédération.

Les citoyens du comté de Joliette ont dit non au SEPARATISME pour bâtir ensemble une province prospère et au TRAVAIL. Le comté de Joliette profitera de la politique dynamique de l'équipe de Robert Bourassa et je ferai le maximum pour qu'il en soit ainsi!

Dans la campagne que j'ai menée à travers le comté, j'ai essayé de situer toujours le débat au-dessus des petites querelles politiques et des vieilles chicanes de clocher. Je pense que notre équipe a réussi dans le comté de Joliette à faire une élection sur des idées, et non sur des sentiments. C'est quelque chose de nouveau dont nous avons raison d'être fiers.

J'ai répété partout où je suis passé dans le comté que je ne faisais aucune promesse, sinon celle de faire tout ce dont je suis capable pour représenter les citoyens du comté de Joliette à Québec. Vous pouvez compter sur moi, je serai là!

En terminant, encore une fois merci à tous ceux et celles qui ont aidé de près ou de loin à mon élection, ce soir, comme député du comté de Joliette. Robert Quenneville demeure, à compter d'aujourd'hui, le même qu'hier et ça ne changera pas, vous pouvez être assurés!

J'ai décidé de servir les intérêts du comté de Joliette, vos intérêts! J'ai besoin de vous pour m'aider à redresser la situation économique du comté et je compte sur votre aide.

Un mot à l'endroit de mes adversaires: félicitations pour la lutte qu'ils ont menée. La politique est pour moi une seconde carrière que j'entreprends et je veux vous servir de mon mieux.

Encore une fois, merci!

Représentant demandé

POUR TRAVAILLER DANS LE TERRITOIRE DE SON CHOIX

Homme ou femme

EXIGENCES :

- auto
- 25 et plus
- bonne présentation

AVANTAGES :

- Salaire
- commission
- entraînement
- bénéfices marginaux

Employeur :

PRET ET REVENU LTEE

Compagnie établie depuis 1928

Pour fixer une entrevue:

753-5280

demandez Omer Lebrun



MERCI!

de votre appui lors du scrutin du 29 avril

J'ai déjà commencé à travailler pour vous!

Robert Quenneville

député de Joliette

DANS L'EQUIPE DE ROBERT BOURASSA

Centre culturel de Joliette

Nouvelle salle de concert

Le dernier concert présenté par le Centre culturel de Joliette coïncidera avec l'inauguration d'une salle pour les concerts de musique de chambre, samedi dernier, à 8 h. 30. Il s'agit d'une salle avec une merveilleuse acoustique dans les édifices du Séminaire de Joliette (l'ancien Scolasticat), au 455, boulevard Base de Roc.

Le concert était donné par un petit ensemble de 7 voix de femmes, les **P'tits Bonheurs** dirigé et accompagné par le

pianiste Gilles Breton. Le répertoire de l'ensemble consistait principalement en des harmonisations agréables des plus belles oeuvres des chansonniers français et québécois. **Les P'tits Bonheurs** se sont mérités les faveurs du public à l'occasion des multiples représentations qu'ils ont données à travers le Québec depuis quelques années. Ce concert est organisé en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec.



LES ARTS PLASTIQUES AU PROGRAMME DES ETUDIANTS D'ECOLE NORMALE

Les programmes du ministère de l'Education en ce qui concerne les écoles normales attachent désormais beaucoup d'importance aux diverses activités parascolaires dans la formation totale de l'étudiant-maître. Les arts plastiques font partie du programme obligatoire de l'élève qui se destine à l'enseignement à l'élémentaire; l'utilisation des méthodes actives requiert, en effet, de tout maître à l'élémentaire, au moins une bonne initiation à certaines techniques artistiques. Mais les arts plastiques occupent également une place de choix auprès de nombreux autres étudiants d'école normale qui les choisissent comme activités libres. On voit sur notre photo deux élèves d'école normale dans l'atelier de céramique, occupés à des travaux de poterie; on peut remarquer la qualité de la production exposée en arrière-plan. Les ateliers d'arts plastiques des écoles normales sont sous la direction de spécialistes qui doivent joindre à une bonne connaissance de leur art et de ses techniques un sens particulier de la pédagogie.

Qu'est-ce que...

SUITE DE LA PAGE 11

prendre comment s'exerce cette action, nous ajouterons les précisions suivantes:

Vues de la Terre, les planètes semblent se mouvoir à l'entour de nous dans un plan qui se trouve délimité par une sorte de ceinture circulaire appelé Zodiaque. Or les planètes circulant dans les douze signes, se trouvent, de par leur propre nature vibratoire, soit en harmonie, soit en dissonance avec les champs

magnétiques de ces signes. De là résulte, selon le cas, des effets bienfaisants ou pernicieux.

Dans l'étude des influences planétaires sur notre Terre et sur l'Homme, il est évident que l'on doit se placer à un point de vue géocentrique, c'est-à-dire comme si notre Terre occupait le centre du système solaire. Par conséquent, nous devons observer les effets des dix facteurs célestes suivants: Soleil, Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton.

SUPER-AUBAINES Firestone

**Ford, Chevrolet,
Plymouth**

Champion 7.75 x 14, 7.75 x 15

2 pour \$ 31
flancs-noirs

**Pontiac, Olds,
Chrysler, Mercury**

Safety Champion 8.55 x 14, 8.55 x 15

2 pour \$ 51
flancs-noirs

**Falcon, Valiant,
Chevy II**

Champion 6.50 x 13

2 pour \$ 27
flancs-noirs

VW

Safety Champion 5.60 x 15

\$ 16⁷⁵
flancs-noirs

**Robuste pneu
nylon 4 plis**

Champion 6.50 x 13

\$ 13⁷⁷
flancs-noirs

**POSE GRATUITE
GARANTIE COMPLÈTE
CONTRE LES
RISQUES ROUTIERS**

honorée par 60,000
marchands et magasins au
Canada et aux États-Unis.

**RIEN À PAYER COMPTANT
Achetez à crédit**

**ALLEZ-Y DÈS MAINTENANT
PREMIER ARRIVÉ. PREMIER SERVI!**

FERNAND CERE, GERANT

40 BOUL. L'INDUSTRIE TEL. 756-1695 JOLIETTE

Domtar nous parle de la pollution

Les quinze derniers mois ont été caractérisés par une augmentation marquée de l'attention de plus en plus grande que les gouvernements, les groupes de pression et les moyens d'information prêtent au sujet vaste et complexe de l'équilibre écologique. Nombreux sont ceux qui ont donné libre cours à leurs émotions dans des discours, lettres et articles à ce sujet. Je dois admettre que, à quelques rares exceptions près, l'attitude émotionnelle qu'ont adoptée les groupes les plus bruyants dans leurs attaques contre les prétendus "responsables de la pollution" a porté ses fruits; le temps et l'espace obtenus par les critiques ont acculé l'industrie à une impasse où toute déclaration de faits a été interprétée comme "un mécanisme de défense seulement". Cependant, il y a des faits qui méritent d'être répétés et d'être pris sérieusement en considération.

Dans une certaine mesure, personne n'est sans défaut lorsqu'il s'agit de pollution. Nous polluons l'air quand nous conduisons notre automobile. Les fumeurs polluent l'air — les propriétaires de chalets et les municipalités qui déversent leurs eaux d'égout non traitées dans les lacs et les rivières polluent les cours d'eau. En se débarrassant de déchets, la ménagère pollue l'air ou l'eau. Dans nos loisirs, lorsque nous faisons du bateau, nous polluons souvent l'eau avec de l'huile ou des eaux sales.

Je pourrais continuer ainsi à montrer que, jusqu'à un certain point, tout le monde, hommes et femmes, joue à la roulette russe avec l'équilibre écologique. Je pourrais simplifier encore plus en disant que l'urbanisation et la société industrielle dans son ensemble rendent la pollution inévitable.

Mais, selon moi, ce n'est pas là le fond du problème. La question est que, dans la société dans laquelle nous vivons, la protection de notre milieu coûte de l'argent — beaucoup d'argent — nous sommes tous impliqués et nous devrions tous partager les frais. A ce sujet, il est important que nos politiques et nos programmes soient basés sur des faits et des besoins réels, et non pas sur le fruit de réactions émotionnelles — même les mieux intentionnées.

Domtar lutte depuis longtemps déjà contre la pollution, bien avant que le sujet soit devenu d'actualité et longtemps même avant que les usines de pâtes et papiers soient sommées de réduire la quantité de matières solides en suspension dans leurs effluents. Par exemple, nous avons dépensé plus de \$10 millions dans la lutte contre la pollution au cours des dix dernières années et nous comptons en dépenser au moins 30 millions de plus au cours des quatre ou cinq prochaines an-

nées dans le cadre de notre programme continu de protection de l'air et des eaux.

Les usines de pâtes et papiers utilisent nécessairement beaucoup d'eau, et cela entraîne le problème qui consiste à ne pas laisser dans leurs effluents des matières solides telles que des fibres de bois et des particules d'écorces. La première étape logique a été d'introduire des améliorations dans les usines pour réduire les pertes de fibres au niveau de la production, abaissant ainsi la teneur de matières solides dans les effluents. Les frais encourus à cette fin ont été compensés partiellement par les économies réalisées sur les matières premières. La première phase a été presque complètement terminée l'année dernière. La deuxième phase consiste en un traitement primaire des effluents. Il s'agit là d'installations externes occasionnant de fortes dépenses sans absolument aucun rendement financier. La troisième phase du programme d'amélioration des eaux est le traitement biologique exigeant encore d'autres installations externes, elles aussi sans aucun rendement financier et avec des frais d'exploitation élevés. Dans le domaine de la pollution atmosphérique, l'odeur des usines de papier Kraft attire beaucoup l'attention. Lorsqu'on a affaire à des substances qui peuvent être décelées en concentrations aussi faibles que 5 parties par milliard, une solution complète — surtout en ce qui concerne des usines anciennes — est hautement improbable et, au mieux, extrêmement compliquée et coûteuse.

La C.E.R. Lanaudière entre dans sa 2e phase

8 blocs de cours de 90 heures chacun pour tous.

En effet, le Conseil économique régional Lanaudière en collaboration avec le service d'éducation permanente de la Régionale Lanaudière met sur pied, un cours de quatre-vingt-dix heures réparties sur 3 semaines, pour toute personne intéressée à connaître sa région et à chercher des solutions aux trois problèmes suivants:

1—LE TRAVAIL EN GROUPE L.C. et les difficultés que l'on y rencontre.

2—L'ECONOMIQUE, L.C. c'est-à-dire l'offre et la demande, l'inflation, la production, etc...

3—LE CHANGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ L.C. et les problèmes que ça comporte.

Quinze personnes suffisent pour rendre le cours possible, dès maintenant.

Pour de plus amples informations, adressez-vous au C.E.R. Lanaudière — Paulin Dumas, directeur général adjoint 87 Gauthier N. — Joliette. Le numéro de téléphone est 753-4261.

Le hardtop Pontiac Strato-Chief est le moins cher de sa catégorie. Pas de si. Pas de mais. Pas d'exceptions.

Le coupé hardtop Strato-Chief.



Voici d'ailleurs quelques-unes des choses que vous offre le moins coûteux des hardtops de la catégorie des grandes voitures: l'avant le plus original de tous les modèles 1970. Carrosserie Fisher. Essuie-glaces escamotables. Ventilation au niveau supérieur, silencieuse, sans courants d'air. Antenne dissimulée dans le pare-brise, livrée avec l'appareil radio. Décoration similibois sur le tableau de bord. Choix de garnitures intérieures

tout vinyle ou tissu et vinyle. Accoudoirs, à l'avant et à l'arrière. Tapis bouclé épais. 6-cylindres de 155 CV. Boîte à 3 vitesses synchronisées. Membrures de renfort en acier dans les deux portes. Cloison entre le coffre et le compartiment passager. Pneus à ceinture de renfort. Tous les dispositifs de sécurité GM. Demandez au concessionnaire Pontiac de vous montrer le reste. La Strato-Chief, la voiture 1970 superavantageuse.

PONTIAC

Bonneville • Executive • Catalina • Safari • 2 + 2 • Parisienne • Laurentian
Strato-Chief • GTO • Le Mans Sport • Le Mans • Tempest

Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité

ANDRE LABERGE, PONTIAC BUICK LTEE

144, rue Baby

Tél. 756-8088

Joliette, Qué.

Qu'est-ce que l'astrologie ?

"J'ai beaucoup appris grâce à l'Astrologie et je lui dois beaucoup. Les connaissances géophysiques mettent en relief le pouvoir des étoiles et des planètes sur le destin terrestre. A son tour, en un certain sens, l'Astrologie le renforce. C'est pourquoi c'est une espèce d'élixir de vie pour l'humanité". (Albert EINSTEIN).

L'astrologie, qui s'est perpétuée depuis la plus haute antiquité, semble avoir puisé une nouvelle et vigoureuse impulsion au cours de ces dernières années.

Ce renouveau en faveur de la propagation de l'idée maîtresse de l'astrologie — celle de l'influence astrale — nous le voyons s'amorcer au XXe siècle pour s'affirmer bientôt grâce à l'initiative d'esprits éminemment scientifiques, grâce à celle notamment du psychologue André Barbeau, et celle aussi de la psychologue et conseillère d'orientation professionnelle Marcie Vinale.

Nous voyons ce courant d'idée gagner constamment en ampleur et engendrer, la renaissance de l'astrologie, science aujourd'hui en pleine phase de développement, et revêtant l'aspect d'un mouvement considérable.

Ces quelques lignes que nous citons, expriment le but et le programme de cette chronique: PENETREZ le tempérament psychologique d'un homme afin de saisir les mobiles de ses actes, face aux circonstances extérieures et parvenir à calculer sa conduite future.

Il comprend deux parties:

I. Etudes des mobiles.

II. Détermination du destin selon l'influence de ces mobiles, face aux circonstances extérieures.

Le thème natal ou carte du ciel établi selon l'heure, la date, le lieu de naissance est le document dont s'inspire l'interprétation d'éléments multiples.

Cependant, il semble évident que cet art qui consiste à interpréter le fait astrologique soit le propre d'une invraisemblable quantité de fumistes qui s'approprient le titre d'astrologue sans en connaître ni l'abc ni les difficultés.

On ne s'improvise pas astrologue, et j'ajoute que tous ne peuvent pas se consacrer à cette

science. Il est généralement admis que pour calculer un thème astrologique, surtout par les méthodes simplifiées actuelles, il n'est pas nécessaire de posséder une formation spéciale. Par contre, l'interprétation de ce même thème ou de ses déductions constitue un exercice très difficile, où tour à tour devront s'exercer la mémoire, la psychologie, le raisonnement et la déduction, c'est dire l'importance primordiale de l'interprétation. Si nous excluons les pseudo-astrologues, il en reste trop peu qui peuvent être considérés comme des professionnels, ce qui explique, en partie, que l'astrologie reste pour plusieurs une sorte de commerce se rapprochant beaucoup plus de la cartomancie que d'une science véritable.

On croit, à tort, qu'il suffit d'être "né sous tel signe", pour ressembler au type auquel il correspond. Comme il existe douze signes zodiacaux, il serait facile de conclure qu'il n'existe que douze types, bien établis, d'hommes et de femmes. Ce qui équivaldrait à commettre une grossière erreur de jugement. Une première précision s'impose.

L'expression "être né sous tel signe", signifie pour l'astrologue que votre astre central, "le Soleil" dispensateur de lumière, de chaleur et de vie, occupe à la naissance une position zodiacale entre le premier et le dernier degré du signe en question. La Terre, dans son mouvement de rotation, met successivement et quotidiennement en valeur douze signes dans le cours de la journée; c'est une affaire de lieu et de moment de naissance du sujet. D'autre part, il est possible de déterminer, par des faits antérieurs, tel, la date du mariage, ou autres, l'heure de naissance approximative, si le sujet en est incapable. Conséquemment, ce qui importe avant tout, c'est de découvrir le signe ascendant.

Cette mise au point indispensable, conduit le plus souvent à une situation embarrassante: le symbolisme du signe dans lequel se trouve l'ascendant, vient définir la personnalité, du sujet, même si cette personne est née entre le 23 oct. et le 21 nov. l'ensemble des caractères propres au Scorpion. Ce qui tend à

prouver que depuis nombre d'années des gens accordent foi et attention à des horoscopes qui ne les concernent en rien. Il convient d'ailleurs de s'interroger sérieusement sur l'importance qu'il faut donner aux horoscopes publiés par les quotidiens et les hebdomadaires. Une chose très importante, c'est que dans ces horoscopes, le tempérament psychologique du sujet, de l'individu, n'est en rien respecté. Il importe de savoir également comment ces horoscopes sont conçus.

Aussi, en ce qui concerne les prédictions; beaucoup de gens nous demandent, dans quelle mesure devons-nous tenir compte des "prédictions" de l'astrologue?

Le mot prédictions, si nous parlons sérieusement d'astrologie, n'est pas exact. Le terme "TENDANCE" donne une image plus nette et plus vraisemblable. L'astrologue qui interprétera votre "carte du ciel" et qui se livrera littéralement à des prédictions qui se veulent "exactes", peut se rhabiller. Le rôle des astrologues, consiste principalement à souligner des tendances. Libre au sujet d'atténuer ou d'augmenter ces tendances en connaissance de cause. Il est à noter, que nous restons, dans une certaine mesure, libre de notre destin. Et ce n'est pas parce qu'entre le 15 février et le 20 il y a risque d'accident grave que vous devez ne pas traverser la rue et rester au lit cinq jours durant.

Ainsi lorsque certaines planètes, au cours de leur évolution au travers du Zodiaque, occupent certaines positions spéciales, leurs influx se combinent mal, ou bien, il nous est permis de bien définir le tempérament psychologique du sujet, ou encore ses tendances en destinée.

Ainsi donc, les hommes subissent la répercussion des configurations harmonieuses ou dissonantes qui se forment dans le ciel. Elles pourront nous apporter bonheur ou malheur, nous donner de très belles qualités physiques ou morales ou au contraire favoriser l'éclosion de graves défauts.

Afin de mieux vous faire connaître
A SUIVRE A LA PAGE 9

N'oubliez pas la

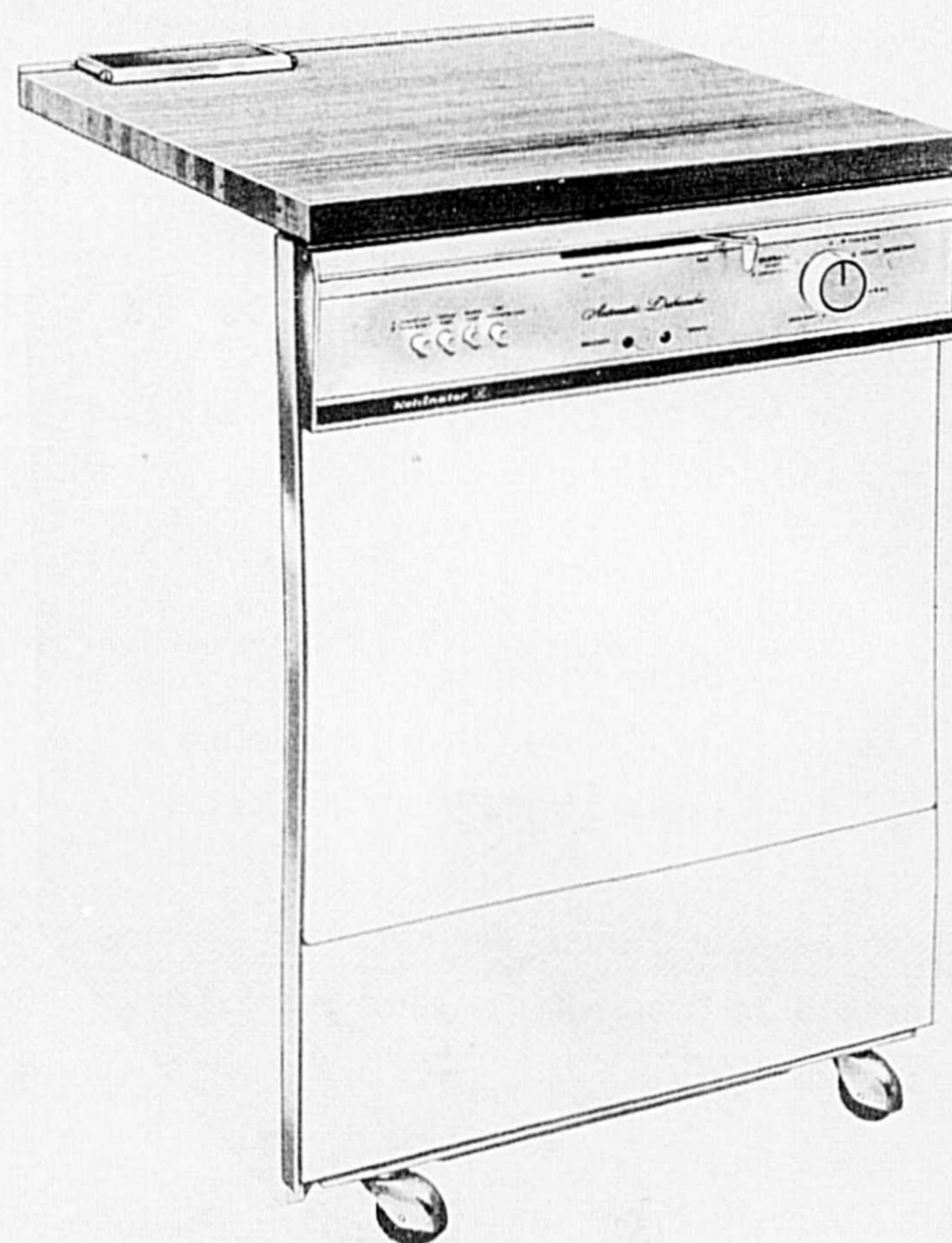


Fête des Mères

Dimanche le 10 mai

OFFREZ-LUI

la plus perfectionnée
des laveuses à vaisselle



CARACTERISTIQUES DELUXE

- Cycle de lavage normal
- Cycle de lavage "double puissance"
- Cycle de rinçage et séchage
- Cycle de trempage des ustensiles
- Cycle de rinçage sans lavage
- Cycle de réchauffage des assiettes
- Capacité de 16 ouverts

Spécial Fête des Mères

Rég. \$449.95

\$319.00

BERTRAND BRISSON

Successeur de Roger Dion Meubles

"Qui achète chez Brisson... est assuré d'avoir satisfaction"

374, RUE BOUCHER

JOLIETTE

TEL. 753-3926



EMILIEN GREGOIRE AUTO INC.

1970

Vente et Achat d'Autos et Camions usagés

1970

Tel. 759-1420 — St-Ambroise-de-Kildare, Cté Joliette, Qué.

Les cinq chefs de partis se prononcent en faveur d'un changement

Deux cent cinquante municipalités du Québec représentant plus de 2,000,000 de citoyens peuvent s'attendre à bénéficier d'un partage plus juste du produit de la taxe de vente provinciale. C'est ce qui ressort des résultats obtenus à date par le **COMITE D'ACTION des Villes et Municipalités Défavorisées** qui lançait, il y a cinq semaines, une campagne à l'échelon provincial en vue de dénoncer comme injuste et discriminatoire à l'endroit de deux millions de citoyens québécois, le mode actuel de redistribution.

Le **COMITE D'ACTION**, qui groupe à l'heure actuelle près de 50 municipalités de 5,000 âmes et plus, a obtenu des

cinq chefs de partis en lice qu'ils se prononcent sur la question et qu'ils fassent part de leurs plans concrets en vue de corriger cette situation. Le Comité avait fait parvenir à chacun d'eux un mémoire décrivant le mode de partage actuel et dressant un tableau précis des injustices subies par plusieurs municipalités suite à la formule existante de redistribution. Comme exemple, le **COMITE D'ACTION** donnait deux villes limitrophes à population sensiblement égale: Pointe-Claire et Pierrefonds, Pointe-Claire recevant \$46.50 per capita; Pierrefonds, \$11.60. Par ailleurs, le mémoire demandait instamment au pro-

chain gouvernement en place de:

1—Donner priorité à l'examen de ce problème et d'entreprendre une action immédiate en vue d'abolir ou de modifier la loi telle qu'en vigueur actuellement.

2—Préparer un nouveau texte de loi.

3—Présenter ce projet de loi dès la prochaine session de l'Assemblée Nationale.

Les cinq partis ont réagi aux demandes du **COMITE D'ACTION** et, à ce jour:

—**L'Union Nationale**: M. Jean-Jacques Bertrand, a endossé officiellement la déclaration du Dr Robert Lussier, ex-ministre des Affaires municipales, à l'effet que le parti de l'Union Nationale abolira ou le Livre blanc sur la Fiscalité et les Finances que doit présenter M. Mario Beaulieu en juin prochain.

—**Le Parti Libéral**: M. Robert Bourassa, a accusé réception du mémoire par télégramme et a inscrit la révision du partage de la taxe de vente comme mesure prioritaire dans le programme de son parti.

—**Le NPD**: M. Roland Morin, a accusé réception du mémoire et a déclaré que, si au pouvoir, son parti éliminerait graduellement la taxe de vente et que, dans l'alternative, il favoriserait plutôt une redistribution sur une base per capita.

—**Le Ralliement des Créditistes**: M. Camil Samson, a fait connaître sa position dans un discours électoral à Thetford-Mines à l'effet que si son parti était porté au pouvoir, il abolirait progressivement la taxe de vente.

—**Le Parti Québécois**: M. René Lévesque, a déclaré verbalement à un membre du **COMITE D'ACTION** que les villes semblaient avoir raison dans leurs revendications, qu'il ne faisait aucune promesse électorale, que ses conseillers financiers devaient encore étudier le mémoire et qu'il apporterait son appui personnel dans toute solution envisagée.

Le **COMITE D'ACTION** des Villes Défavorisées estime donc avoir atteint ses objectifs et se dit prêt à collaborer avec le prochain gouvernement dans ses efforts en vue de régler définitivement la question.

La Régie des marchés agricoles du Québec

En vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés, la Régie des marchés agricoles du Québec a édicté un nouveau règlement concernant la garantie du paiement du lait ou de la crème.

Par ce règlement, la Régie garantit, moyennant le paiement d'une prime annuelle de \$1 par \$1,000 de valeur de réceptions, jusqu'à concurrence de \$3,750,000, par le marchand de lait, le paiement des som-

mes que ce dernier pourra devoir au producteur ou à un organisme représentant les producteurs d'un plan conjoint de mise en vente en commun pour le lait et la crème.

Le montant d'assurance accordé au marchand de lait par la police de garantie que lui délivre la Régie représente la valeur de ses trois plus fortes réceptions mensuelles de lait et de crème provenant des producteurs au cours de l'année précédente.

APPEL D'OFFRE

ON DEMANDE
MONITEUR EN CHEF
DE TERRAIN DE JEUX

La Corporation des Loisirs de Notre-Dame-des-Prairies recherche un moniteur en chef pour son terrain de jeux.

POSTE: Le moniteur en chef sera employé à plein temps pour l'organisation et le fonctionnement du terrain de jeux.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 mai 1970 à

M. Jacques Poliquin,
92 nord, rue Gauthier,
Joliette, Qué.

OPPEL D'OFFRES

Le Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Joliette demande des soumissions pour la concession:

- de la cafétéria
- du réfectoire des professeurs
- des machines distributrices.

Les soumissions devront être parvenues au bureau du Secrétaire général avant 17 heures, le 11 mai 1970.

Le Secrétaire général
Collège de Joliette
20 sud, rue St-Charles
Joliette, Québec.

INSTITUTRICES DEMANDEES

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA PAROISSE DE ST-ESPRIT, REQUIERT LES SERVICES DE QUATRE (4) INSTITUTRICES D'EXPERIENCE DE PREFERENCE, POUR ENSEIGNER A L'ELEMENTAIRE EN 1970-71.

LES INTERESSEES DEVRONT ADRESSER LEURS DEMANDES D'EMPLOI EN MENTIONNANT LEURS QUALIFICATIONS, ADRESSES ET NUMEROS DE TELEPHONE, AVANT LE 25 MAI, AU BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER A ST-ESPRIT.

Thérèse Bélanger,
Secrétaire - trésorière

Vous avez plus de crédit chez Beneficial

même jusqu'à \$3000

Liquidez tout... vos factures impayées, vos autres emprunts, vos comptes à paiements différés, vos achats à terme... avec l'argent comptant de Beneficial. Demandez le plein montant que vous désirez. Quel que soit l'endroit où vous ayez emprunté — actuellement ou autrefois — appelez Beneficial... dès maintenant!

BENEFICIAL FINANCE CO.

O.E.CANADA

Prêts jusqu'à \$3000 —

Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie

521 RUE MANSEAU, JOLIETTE

Tél.: 753-7448

Ouvert le soir rendez-vous — Téléphoner pour heures du soir

Commission d'enquête relative aux machines agricoles

La Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles a rendu publique aujourd'hui une étude portant sur la différence du coût de fabrication des moissonneuses-batteuses dans trois villes nord-américaines, soit Brantford, Winnipeg et Moline (Illinois).

Selon les conclusions de l'étude, les coûts de fabrication à Winnipeg seraient inférieurs de plus de 10 p. 100 par rapport à ceux d'une usine identique située à Brantford; par contre, les coûts dans cette même usine, située cette fois à Moline, seraient plus élevés d'environ 6 p. 100 par rapport à ceux de Brantford. Les différences sont presque entièrement imputables aux frais de main-d'œuvre.

M. Neil B. MacDonald, directeur des recherches de la Commission, a fondé son étude intitulée *Locational Advantages in the Farm Machinery Industry* sur la moyenne des coûts de fabrication réels observés par quatre fabricants de machines agricoles de l'Ontario, soit Cockshutt (devenu *White Farm Equipment*), Deere, International Harvester et Massey-Ferguson.

À Winnipeg, les salaires équivalaient à 69 p. 100 de ceux versés à Brantford; les avantages sociaux ne s'élevaient qu'à 10 p. 100 des salaires, par rapport à 32 p. 100 à Brantford. Des données comparables valables pour Moline indiquaient respectivement 114 et 31 p. 100. Réunies, elles établissaient les frais directs de main-d'œuvre, à Winnipeg, à seulement 57 p. 100 de ceux de Brantford; par comparaison, les frais, à Moline, équivalaient à 113 p. 100 de ceux de Brantford. On a remarqué des rapports semblables pour ce qui est des frais indirects de main-d'œuvre et des frais associés aux salariés.

Toutefois, l'auteur signale que, si une grande compagnie de machines agricoles ouvrait une nouvelle usine à Winnipeg, elle n'en retirerait probablement pas les très gros avantages qu'elle pourrait escompter. En supposant que ses autres ouvriers du continent nord-américain soient déjà affiliés à un syndicat (par exemple, aux Travailleurs unis de l'automobile ou aux Travailleurs unis de l'acier), la nouvelle usine devrait verser des salaires plus élevés que ceux habituellement en vigueur à Winnipeg. Le syndicat des autres villes où est située la compagnie ferait tout son possible pour que les ouvriers de Winnipeg touchent le salaire habituel de la compagnie, ce qui annulerait en grande partie l'avantage que l'on penserait pouvoir retirer en établissant l'usine à Winnipeg.

M. MacDonald examine également dans son étude la question de la parité des salaires entre Moline et les usines de l'Ontario et en conclut que l'avantage d'une implantation dans cette province s'amenuiserait considérablement en ce qui concerne les frais de production, de sorte qu'une compagnie se sentirait peu incitée

à s'y établir.

Toutefois, il analyse ensuite les différences de prix des moissonneuses-batteuses effectivement fabriquées dans les trois villes et démontre que les machines fabriquées à Moline (par Deere et International Harvester) se vendaient à environ 12 p. 100 de plus que les machines comparables fabriquées à Brantford (par Massey-Ferguson et Cockshutt). À leur tour, les prix des moissonneuses-batteuses fabriquées à Winnipeg par Versatile étaient inférieurs d'environ 17 p. 100 par rapport aux machines fabriquées à Brantford. Etant

donnée ces différences, un certain rajustement des prix pourrait éventuellement compenser les compagnies ontariennes d'une rémunération plus élevée s'il fallait verser des salaires identiques. Toutefois, la chose est difficile à établir, vu la complexité de ces machines.

Dans son étude, l'auteur se penche également sur les frais de transport, de l'usine aux marchés, ainsi que sur les différences de taux d'impôt sur le revenu des sociétés entre les trois villes.

Les frais de transport rédui-

sent les avantages des deux villes canadiennes du point de vue des coûts de fabrication; pourtant, les avantages globaux demeurent évidents.

Etant donné un même prix de vente, et si l'on absorbe les pénalités que représentent les frais de transport ainsi que les différences entre les impôts sur le revenu des sociétés, le rapport des bénéfices retenus de fabrication dans les trois villes s'établit à 100 (Brantford), 298.1 (Winnipeg), et 27.2 (Moline).

Les chiffres concernant les frais de transport ont été tirés d'un rapport distinct rédigé pour le compte de la Commission par Kates, Peat, Mar-

wick & Co. Ce dernier est ajouté à l'étude à titre d'appendice.

Une série de cartes portant sur la densité des machines agricoles est incorporée à l'étude. Ces cartes illustrent la répartition des tracteurs et des moissonneuses-batteuses en Amérique du Nord en 1950-51 et de 1964 à 1966, ainsi que des presses à foin de 1964 à 1966. Ces cartes, qui indiquent également l'emplacement des usines en Amérique du Nord, ont été dressées pour le compte de la Commission par les professeurs Duncan M. Anderson et D. R. F. Taylor du département de géographie de l'Université Carleton.



CA DIT TOUT

CONCOURS PEPSI



Fêtez le 10e anniversaire de CJLM avec PEPSI COLA

\$3000. EN PRIX



BRIQUETS



**RADIO
TRANSISTOR**



GLACIERES A PIQUE-NIQUE

AINSI QUE PLUSIEURS CAISSES DE PEPSI

Obtenez vos coupons de participation en vous procurant 6 Pepsi ou plus à l'étalage de Pepsi-Cola chez votre marchand favori.

Faites parvenir vos coupons de participation à CJLM, C.P. 122, Joliette et écoutez votre Poste local favori. Deux tirages auront lieu chaque jour.

CE CONCOURS EST UNE GRACIEUSETE DE **PERREULT & FRERES INC.**
EMBOUTEILLEUR AUTORISE "PEPSI-COLA"

Nouveaux services offerts pour une pastorale diocésaine

A le Yoga comme Voie de spiritualité

B les Grandes Religions

O la Psycho-sociologie: instrument pastoral de travail

A

Le réservoir de personnes-ressource de l'Action Musicale et Liturgique et du CREC du Canada (Centre de Rencontre, d'Expression et de Communication) a permis de s'arrêter sur cette discipline du Yoga comme voie de spiritualité.

De plus en plus, dans notre contexte occidental, le Yoga nous apparaît comme une discipline apportant, jusqu'à un certain point, une réponse à l'anxiété de l'homme moderne vivant dans le monde technique. Tel qu'il est présenté à nos contemporains, il semble accessible à la masse, puisqu'un très grand nombre de personnes pratiquent les asanas plus particulièrement, et y trouvent des avantages importants. Mais le Yoga est une expérience religieuse et la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le Yoga peut être une voie de spiritualité pour les chrétiens, et si oui, comment l'utiliser. Une équipe de réflexion a donc été formée à la demande du Centre Canadien de Yoga, propriété du CREC du Canada, Ltée.

Cette équipe est constituée de membres religieux du Centre Canadien de Yoga et du Centre Monchanin, de Montréal, qui a finalement délégué M. Pierre Ouimet, c.s.c. pour organiser et diriger le symposium qui a eu lieu le 22 février 1970. Les personnes invitées à ce symposium étaient les suivantes:

—Raymond Panikkar, ptre catholique, philosophe et théologien, profeseur à l'Université de Harvard et professeur à l'Université de Bénarès.

—Swami Ramananda, du Centre de Yoga de Vishnu Devananda, Montréal.

—Aline Eraly, carmélite du Monastère de Danville, P.Q.

Le thème du symposium fut: "Le Yoga comme voie de spiritualité pour les chrétiens". La problématique fut exposée en partant d'un texte du Père Antoine, s.j., de Calcutta: "Il ne s'agit pas seulement d'exploiter dans un cadre chrétien traditionnel les techniques que le yoga nous offre. Il faut aller plus loin. Il y a des attitudes spirituelles et des modes de prières que nous avons négligées ou oubliées. Le Yoga dans son contexte hindou peut nous guider non seulement dans une technique très précise, mais aussi nous initier à de nouvelles découvertes dans le sens d'une présence divine immanente, "in dwelling", et nous éclairer sur la vie de l'esprit aux deux niveaux de la personne et de la société."

Nous pensons vraiment faire oeuvre utile, au plan spirituel, que de permettre et d'encourager nos canadiens français intéressés par le Yoga à venir profiter de l'ambiance chrétienne créée par nos sessions,

ces dernières étant sous la direction académique de M. André Van Lysebeth, belge et un maître de la technique Hatha-Yoga et Yoga mental, ainsi que d'un groupe de prêtres spécialisés dans les Grandes Religions et pouvant assumer une responsabilité dans l'orientation chrétienne de cette discipline. Vous le savez sans aucun doute, le Yoga prend une expansion de plus en plus importante dans notre société canadienne française. Partout on entend dire que des cours de Yoga sont organisés. Il faut s'attendre à ce qu'il y ait bientôt un intérêt tel pour le Yoga que des gens de toutes les paroisses appartiendront à un cercle quelconque, soit paroissial, soit régional. C'est pourquoi le Centre Canadien de Yoga a senti l'urgence de donner dès maintenant une orientation pertinente à l'enseignement du Yoga en milieu chrétien. Il y avait là une mesure de prudence à prendre à l'intérieur même de nos nombreuses sessions nationales d'été. Si donc nous pouvions maintenant assurer la formation de "moniteurs" animés par un esprit vraiment chrétien, nous éviterions certains risques que certaines de nos gens prennent parfois en allant consulter des "Swamis indous" sur des questions morales...

Les clergés diocésains sont invités fortement à informer

leurs paroissiens sur l'existence de ces sessions nationales d'été de Yoga (à partir du 21 juin prochain, une session cha-

que semaine pendant quatre semaines).

B

Sessions "Grandes Reli-

gions" — A une époque de contestation globale qui remet en question la religion elle-même,

A SUIVRE A LA PAGE 16

Nous voulons écouler nos camions usagés

FAITES VOS OFFRES

1967 — Ford 500, 2 tonnes, cab châssis, V-8, 330 p.c., grand frame c.a., 174", 47,000 milles, transmission 4 vitesses, se vendait \$4,200. **\$1,995.**

1964 — Suburban, 1 tonne, petit autobus avec bancs et fenêtres. Transmission automatique. Appartenait à une communauté religieuse, n'a jamais servi l'hiver. Se vendait \$5,100. **\$1,095.**

1964 — Econoline en très bonne condition mécanique, carrosserie a besoin de peinture. **\$495.**

1962 — Métro International avec boîte de 12 pieds, en bonne condition mécanique. **\$895.**

1959 — Mercury 2 tonnes avec boîte de 12 pieds, en parfaite condition. Peu de parcours. **\$595.**



144, RUE BABY

TEL. 756-8088

JOLIETTE



OUI! Le Centre du Pneu Joliette Ltée

VOUS OFFRE UN SERVICE DE RECHAPAGE DE PNEUS

ici-même à JOLIETTE

Même semelle enveloppante que sur les pneus neufs.

Caoutchouc de haute qualité comparable à celui des pneus neufs.

GARANTIE ILLIMITEE

Sur la semelle et la fabrication et contre les hasards de la route. Même garantie que sur un pneu neuf.

Rechapé SEMI-LARGE 775-14 noir

PRIX REGULIER DE LA COMPAGNIE: \$23.85 chacun avec échange

SPECIAL DU PRINTEMPS

2 pour \$28. avec échange

N'OUBLIEZ PAS NOUS AVONS TOUJOURS DES PNEUS NEUFS DE TOUTES SORTES A PRIX IMBATTABLES



1238 De Lanaudière

JOLIETTE

Tél. 753-4221

Nouveaux...

SUITE DE LA PAGE 15

Il est bon d'approfondir non seulement son appartenance à l'Eglise mais sa propre démarche de foi.

Une occasion pour un renouveau spirituel dans le sens d'une foi plus aguerrie et plus adulte.

Nous vivons dans une société pluraliste: tout est remis en question... dans les salons. Il faut retourner aux sources de notre foi chrétienne, l'Écriture et la Tradition telle qu'elle est vécue dans notre Eglise, dans la rencontre œcuménique.

Pour enrichir sa foi, le chrétien est amené à une saine découverte des valeurs de foi telles qu'elles sont vécues dans les GRANDES RELIGIONS (Christianisme, Judaïsme, Islamisme, Indouïsme, Bouddhisme). Ces religions ont un tronc commun de traditions qui nourrissent une ouverture existentielle qui est la même pour tous les hommes. L'expérience a montré, au Centre Monchanin, que la découverte de l'autre dans son expression religieuse à lui, quelle qu'elle soit, hindoue, musulmane ou juive, non seulement invite mais provoque à la recherche et à l'approfondissement personnel de sa propre foi et de sa propre religion.

Titulaire: Thérèse Boileau, r.h.s.j., Montréal.

C

La session "Psycho-sociologie" (du 19 au 24 juillet) nous apparaît extrêmement importante dans le contexte de nos sessions d'été. Elle ouvrira des horizons nouveaux à tous ceux qui ont à oeuvrer dans une société en progrès, et que l'on veut juste. En liturgie, par exemple, nous pensons qu'il est temps de se faire une opinion réaliste sur le comportement actuel de la société, pour les prêtres en quête d'instruments de travail pour mieux pénétrer la masse populaire, pour les équipes liturgiques et surtout, les responsables diocésains dans divers domaines de l'Action Catholique, sociale et culturelle, cette session apportant des critères d'évaluation et de recherche très précieux pour mettre en valeur constante, les groupes qui leur sont confiés.

La chanson est le miroir du comportement d'une société.

Une bonne culture de base implique qu'elle repose sur une tradition, dans l'ordre intellectuel en tout cas. Nous analyserons à cette session, dix siècles de la chanson française, et de plus, nous organiserons un cours sur les relations entre la chanson et la poésie, sur la manière de faire un discoforum, sur les phénomènes de la chanson québécoise, la multiplication des boîtes à chanson, interprétés comme facteurs d'apprentissage de l'esprit collectif pour la jeunesse québécoise (aspect sociologique culturel).

A cette session, nous ajouterons un aspect sociologique. Si l'on admet que la "chanson" est le miroir du comportement

psycho-sociologique d'un peuple, la chanson devient de ce fait, un instrument d'analyse globale d'une société et de ses couches sociales. Il apparaît donc très intéressant pour le personnel enseignant aussi bien que pour les pasteurs d'âmes et pour toute personne ayant un rôle à jouer au sein des groupes sociaux, éducatifs, culturels, etc... d'acquérir des connaissances pratiques en ce domaine pour pouvoir mieux encore comprendre les phénomènes de la société actuelle. Exemple: le phénomé-

ne de la contestation trouve un écho dans le style des chansons contemporaines.

Le CREC a donc fait appel à un sociologue averti, en la personne de M. Pierre Bourdon, directeur des projets à l'Office Franco-Québécois, chansonnier lui-même, dont les recherches ont fait l'objet d'essais très révélateurs et qui constituent une synthèse basée sur les principes de la sociologie moderne.

M. Bourdon nous présentera

donc succinctement cette synthèse sous forme d'entretiens et d'ateliers. Pour ceux que la chose intéresse, il approfondira le contenu de son cours, les jeudi, vendredi et samedi matin qui suivront la fin de la session officielle, soit les 23, 24 et 25 juillet.

Cette session aura lieu du samedi 12 juillet au mercredi 22 juillet.

Pour information et inscription, s'adresser au: 875, rue St-Louis, St-Joseph-de-St-Hyacinthe, P.Q. tél.: 514-773-8122.

L'Action populaire
est maintenant vendu

dans tous les

kiosques à journaux

AVEZ-VOUS COMPLETE votre programme de culture POUR L'ETE QUI VIENT?

Les bons cultivateurs pensent à commander de bonne heure :

- 1—LEURS ENGRAIS (EN SAC OU EN VRAC) POUR NE PAS ETRE PRIS AU DEPOURVU; (15 UNITES DE VRAC A VOTRE DISPOSITION)
- 2—LEURS SEMENCES DE MAIS; QUELQUES BONNES VARIETES A GRAIN ET A ENSILAGE SONT ENCORE DISPONIBLES: DK 22 (65 JOURS) — DEKALB 29 (75 JOURS) — 007 (80 JOURS) — XL 304 (85 JOURS) — ETC.
- 3—LEURS GRAINS DE SEMENCE POUR PRAIRIES, PATURAGE ET CEREALES; EPANDEUR A ENGRAIS 800 LB.
- 4—LES HERBICIDES POUR LES GRANDES CULTURES, Y COMPRIS L'ATRAZINE ET L'HUILE POUR DESHERBER LE MAIS, INSECTICIDES, FONGICIDES, NEMATOCIDES, POUR TOUTES LES CULTURES, JARDINAGE, TABAC, POMMES DE TERRE, SOYA, ETC.
- 5—LEURS PRODUITS SANITAIRES POUR L'ETABLE (Y COMPRIS INSECTICIDE A MOUCHES POUR ETABLES ET LAITERIES).
- 6—SERVICES OFFERTS: ANALYSES DE SOL, TISSUS, CALIBRATION D'ARROSEUSES, RECOMMANDATION D'EMPLOIS DE PESTICIDES, TECHNOLOGISTE AGRICOLE A VOTRE DISPOSITION.

SAVIEZ-VOUS UNE CHOSE?

L'AGROCENTRE DE SAINT-THOMAS PEUT REpondre A TOUS LES BESOINS CI-HAUT MENTIONNES ET A BEAUCOUP D'AUTRES ENCORE, A DES TAUX PLUS QUE COMPETITIFS.
FAITES-NOUS SIGNE, VOUS NE LE REGRETTerez PAS!

Pour vos cultures de maïs, nous avons réorganisé complètement notre système d'application

D'azote liquide

- Etes-vous affecté par la pyrale du maïs? Nous sommes à organiser un service d'application d'insecticide, soit par hélicoptère ou par arroseuse, selon l'âge.
- En ce qui concerne les octrois pour les engrais chimiques, la politique du ministère est la suivante: vous devez produire la facture acquittée avant le 1^{er} juillet 1970.



Servicentre HARNNOIS Inc.

Manufacturier d'engrais chimique

Jean-Marc Harnois, Président



Téls: 759-1520 759-1521 St-Thomas, Cté Joliette

Agrocentre

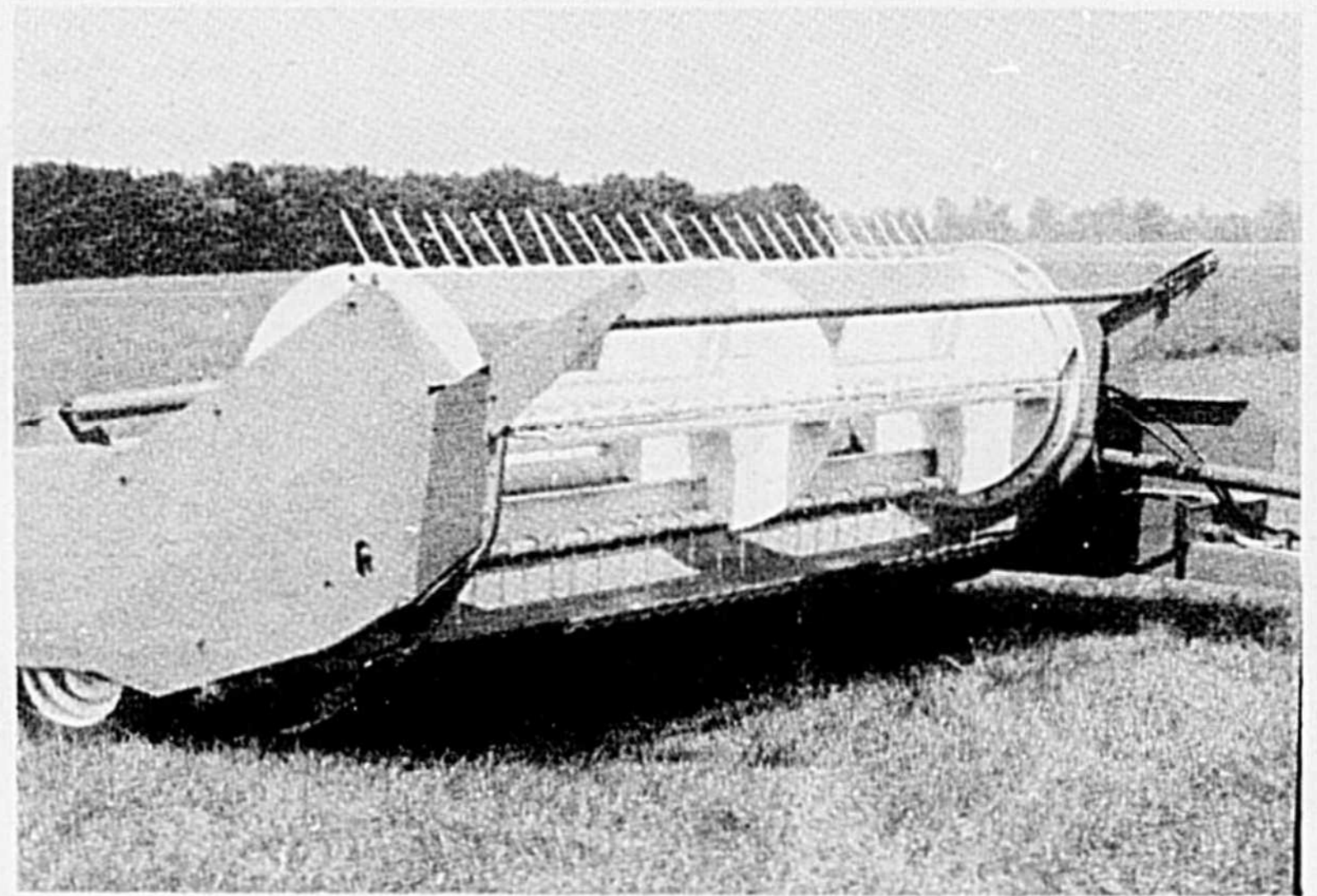
Vente! FORD MIDABLE

FORD 4000 ROW CROP



Avec un nouveau 4000 pour culture en rangées, cultivez de hautes récoltes sans les écraser grâce à la garde au sol très élevée sous l'essieu avant.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE FORD 535



Venez voir dès maintenant la nouvelle faucheuse-conditionneuse FORD. Nous vous indiquerons comment elle peut vous épargner du temps, des milles et de l'argent, et produire du foin d'une qualité incomparable.

SPECIAUX SUR NOS TRACTEURS USAGES

FORD 6000 Commander

FORDSON Major avec pelle industrielle

FORD DEXTA à gaz

FORD 800 - 1958

FORD 8-N - 4 vitesses

FORD 9-N - 3 vitesses

INTERNATIONAL 340 avec loader et fork lift

FARMALL 404 et SUPER A



INTERNATIONAL B-275, diesel

MASSEY-FERGUSON 35, diesel

FERGUSON 20-85

MASSEY-HARRIS Spacer avec sarcler et pelle

OLIVER 770 avec sarcler

CASE 300 à gaz

ALLYS-CHALMERS CA avec pelle

COCKSHUTT 550 avec pelle

SPECIAL
TRACTEUR INTERNATIONAL B-250 DIESEL
EN BONNE CONDITION
\$600.00

Beaucoup d'équipements usagés en stock tel que: charrues, herse à roulettes, épandeurs, presses à foin, planteuses à tabac 1 rang et banc de scie

Achetez chez Raymond... où le service est bon

Raymond Lasalle

INSTRUMENTS
DE FENAISSON
DE QUALITE
VENTE ET SERVICE

Votre dépositaire "FORD"

21, RUE DES ERABLES

TEL. 756-2121

ST-THOMAS DE JOLIETTE